

OCCITANIE / SERVICES

HÉRAULT

MONTPELLIER

URGENCES

Maison médicale de garde : 09.66.95.55.17.
 SOS Médecin : 04.67.72.22.15.
 Pharmacies de garde de 20h à 8h, 3237
 Gendarmerie : 04.99.53.55.00.
 Samu : 15 ou 112
 Hôpital : 04.67.33.67.33.
 SOS ostéopathie : 08.20.82.10.65.
 Centre antipoison
 Marseille : 04.91.75.25.25.
 Toulouse : 05.61.49.33.33.
 Police : 206, rue Comté de Melgueil : 17 ou
 04.99.13.50.00. (Hôtel de Police).
 Gendarmerie : 04.67.54.61.11.

SÈTE

URGENCES

Pompiers : 18 - Samu : 15 - Police Secours : 17
 Commissariat : quai de Bosc. Tél. : 04.67.46.80.22.
 Fourrière et objets trouvés : 04.99.04.77.17.
 Centre hospitalier : bd Camille-Blanc.
 Tél. : 04.67.46.57.57.
 Pompes funèbres municipales : bd Camille-Blanc.
 Tél. : 04.67.51.87.10. (24h/24 et 7j/7).
 Solidarité urgences sèteoise : 35, rue Pierre-Sémar.
 Tél. : 04.67.46.08.92.
 Accueil social, santé, hébergement d'urgence :
 115, numéro vert départemental 24h/24h.
 Appel gratuit.
 Centre communal d'action sociale : 8, rue Gabriel-
 Péri Tél. : 04.67.51.65.00.
 Enfance Maltraitée : 119
 Allô maltraitance des personnes âgées :
 04.67.04.28.50.

BÉZIERS

URGENCES

Pharmacie de garde : 3237
 Gendarmerie : 04.67.35.17.17.
 Centre hospitalier : 04.67.35.70.35.
 Clinique Champeau : 32, avenue Enseigne-
 Albertini. Tél. : 04.67.09.18.18.
 Polyclinique Saint-Privat : Tél. : 04.67.35.46.46.
 Alcooliques anonymes : 09.69.39.40.20.

PÉZENAS

URGENCES

Gendarmerie : 04.67.98.13.65.
 Polyclinique Pasteur : 04.67.90.41.42.

LODÈVE

URGENCES

Centre hospitalier : 13, bd Pasteur. 04.67.88.30.00.

CLERMONT-L'HÉRAULT

URGENCES

Centre hospitalier : Tél. : 04.67.88.89.90.
 Gendarmerie : route Canet. Tél. : 04.99.91.49.60.

LUNEL

URGENCES

Centre hospitalier universitaire : 141, place
 de la République. Tél. : 04.67.87.71.00.
 Clinique Via Domitia, pôle de santé Professeur
 Louis-Serre : chemin des Alicantes
 Tél. : 04.67.91.92.00.
 Gendarmerie : 171, avenue Général de Gaulle.
 Tél. : 04.67.83.06.23.

SERVICES

Mairie : 240, avenue Victor-Hugo. Tél. : 04.67.87.83.00.
 Service social : Tél. : 04.67.87.84.97.

GARD

NÎMES

URGENCES

Commissariat de police : 04.66.37.30.00.
 Gendarmerie : 04.66.38.50.00.
 Pompiers : 04.66.02.66.00/18.
 Hôpital Carremeau : Tél. : 04.66.68.68.68.

UZÈS

URGENCES

ERDF Sécurité dépannage :
 08.033.30.30.
 GRDF intervention d'urgence ou odeur de gaz :
 08.10.43.30.30.
 Police municipale :
 04.66.03.48.40.
 Police intercommunale :
 04.66.02.09.28.
 Pompiers : 12 ou 18
 Urgences médicales : 15
 Centre hospitalier le Mas Careiron :
 04.66.62.69.00.
 Gendarmerie : 04.66.22.54.66.
 Sida infos service :
 08.00.36.66.36.

BEAUCAIRE

URGENCES

SOS médecin : 3624.

Commissariat : chemin des Romains Tél. : 17.
 Pharmacie de garde : 3237
 Pompiers : 18
 ERDF : 08.10.33.30.30.
 Sécurité de dépannage
 de gaz : 08.00.47.33.33.

ALÈS

URGENCES

Hôpital : 811, avenue du docteur Jean-Goubert.

BAGNOLS-SUR-CÈZE

URGENCES

Centre hospitalier :
 7, avenue Alphonse-Daudet.
 Tél. : 04.66.79.10.11.
 Clinique la Garaud :
 217, rue André-Penchenier.
 Tél. : 04.66.90.60.60.
 Commissariat :
 rue Gentil.
 Tél. : 04.66.90.63.90.
 Gendarmerie nationale :
 435, avenue Roger-Salengro.
 Tél. : 04.66.89.60.29.

LE GRAU-DU-ROI

URGENCES

CHU (Centre hospitalier universitaire Nîmes) :
 Route de Carnon.
 Tél. : 04.66.02.25.00.

ANNONCES LÉGALES
 HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

GARD

Tél. 04 91 57 75 74 annonceslegales@lamarseillaise.fr

ANNONCES LÉGALES
 HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

HÉRAULT

Tél. 04 91 57 75 74
 annonceslegales@lamarseillaise.fr

MARGUERITTES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Marguerittes.

Cette enquête sera ouverte le lundi 24 février 2025 et se déroulera pendant 33 jours consécutifs du lundi 24 février 2025 à 9h00 au vendredi 28 mars à 16h00 inclus.

Le projet de modification n°4 du PLU porte sur la modification de la zone UC (création d'un secteur UCru avec des règles spécifiques) afin de permettre des projets de renouvellement urbain (parcelles AH n° 716-797-798 et AE n°523-524-525-526-527-528-901-902-903) mais également de supprimer l'interdiction des piscines en zone UE.

Au terme de l'enquête :
 - Le projet de modification n°4 du PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au conseil municipal de la commune de Marguerittes pour approbation.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Nîmes, M. Laurent PELUSSIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du PLU de la commune de Marguerittes.

Le dossier d'enquête publique du projet de modification n°4 du PLU de la commune de Marguerittes sur support papier, les pièces qui les accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Marguerittes, situé 14, rue Gustave de Chanalleilles 30320 MARGUERITTES, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouvertures suivantes :
 - Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
 - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Pendant l'enquête publique, le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur le support numérique prévu à cet effet et accessible en mairie, à l'adresse et aux jours et horaires susmentionnés, ainsi que sur le site internet de la mairie de Marguerittes.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à l'adresse et aux jours et horaires susmentionnés.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête à l'adresse suivante : « Mairie de Marguerittes, à l'attention du Monsieur le Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique sur la modification n°4 du PLU, 14 rue Gustave de Chanalleilles 30320 MARGUERITTES ainsi que par courrier électronique :
 enquete.plu@marguerittes.fr

202511366

Vie des sociétés

DISSOLUTION
KEST UNITED
 KEST
 SAS au capital de 1 000 €
 Siège social : 1103 rue de Bugarel
 34070 MONTPELLIER
 R.C.S. MONTPELLIER 833459332

Aux termes de l'ACG du 13/01/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/01/2025, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Kevine ETIENNE demeurant 1103 rue de Bugarel, 34070 MONTPELLIER avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1103 rue de Bugarel 34070 MONTPELLIER adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER, Mention en sera faite au R.C.S. de MONTPELLIER.

202511323

FLUIDITE, RAPIDITE, EFFICACITE
 sur 5 départements

13 | 83 | 84 | 30 | 34

La Marseillaise

annonces-legales.lamarseillaise.fr

Un service client
 à l'écoute et disponible
 04 91 57 75 74
 annonceslegales@lamarseillaise.fr

Devis sur demande

OCCITANIE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



GARD

Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

PRÉFECTURE DE LA MEUSE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE ENVIRONNEMENTALE

CONCERNANT LES PREMIÈRES OPÉRATIONS DE CARACTÉRISATION ET DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE PORTÉES PAR L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS (DITES « OPÉRATIONS DR0 ») DU PROJET DE CENTRE DE STOCKAGE EN COUCHE GÉOLOGIQUE PROFONDE DES DÉCHETS RADIOACTIFS DE HAUTE ET DE MOYENNE ACTIVITÉ A VIE LONGUE (CIGÉO).

Par arrêté interpréfectoral n° 2025-128 du 25 janvier 2025, il est prescrit une enquête publique du vendredi 28 février 2025 à 09H00 au lundi 31 mars 2025 à 17H00, soit 32 jours consécutifs, portant sur les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale portées par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (dites « opérations DR0 ») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo).

La personne responsable des dossiers déposés est Monsieur Patrice TORRES, directeur de la Direction Industrielle Grand Est (DIGE) de l'Andra, auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées par courrier à dr0.instruction@andra.fr

L'enquête publique, dont le siège est fixé à la mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, se déroulera dans les mairies des communes suivantes concernées par les opérations DR0 :

• **département de la Meuse** : ABAINVILLE, AULNOIS-EN-PERTHOIS, BAR-LE-DUC, BAZINCOURT-SUR-SAULX, BIENCOURT-SUR-ORGE, BONNET, BRAUVILLIERS, BURE, DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT, GIVRAVAL, GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, HORVILLE-EN-ORNOIS, HOUDELAINCOURT, JUVIGNY-EN-PERTHOIS, LIGNY-EN-BARROIS, LONGEAUX, MANDRES-EN-BARROIS, MAULAN, MENAUCOURT, MÊNIL-SUR-SAULX, MONTIERS-SUR-SAULX, MORLEY, NAK-AUX-FORGES, NANTOIS, NANTOIS-SUR-ORNAIN, NANTOIS, RIBEAUCOURT, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, SAINT-JOIRE, STAINVILLE, TAINNOIS, TRÉMONT-SUR-SAULX, TRÉVERAY, TRONVILLE-EN-BARROIS, VELAINES ;

• **département de la Haute-Marne** : CHEVILLON, CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, GILLAUMÉ, OSNE-LE-VAL, PAROY-SUR-SAULX, SAUDRON.

Désignée par le Tribunal administratif de Nancy, la commission d'enquête, composée de 3 membres titulaires : Monsieur Alain LAMBLE, retraité, président de la commission, Madame Pascale CUNY-NOËL, retraitée, Monsieur Pascal GAÏRE, retraité et de 3 membres suppléants : Monsieur Philippe GIRON, retraité, Monsieur Bernard HELMER, retraité, Monsieur Yves ROBINOT, retraité, conduira cette enquête.

Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier comprenant notamment une notice explicative, des notes de présentation non technique, une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du porteur de projet, le bilan de la participation du public relatif aux premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale ainsi que les fiches ouvrages sera consultable selon les modalités suivantes :

- sur support papier en mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, siège de l'enquête et dans les mairies de BONNET, BURE, HOUDELAINCOURT, JUVIGNY-EN-PERTHOIS, LIGNY-EN-BARROIS, MANDRES-EN-BARROIS, RIBEAUCOURT, SAUDRON, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, sauf dispositions particulières,

- lors des permanences assurées par la commission d'enquête définies ci-après,

- sur le site internet dédié à l'enquête accessible à partir du lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/dr0-cigeo>

Le lien permettant d'accéder au site dédié à l'enquête publique sera également mentionné sur les sites internet suivants :

www.meuse.gouv.fr, www.haute-marne.gouv.fr, www.ain.gouv.fr,
www.aube.gouv.fr, www.bouches-du-rhone.gouv.fr, www.cote-dor.gouv.fr,
www.gard.gouv.fr, www.manche.gouv.fr, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr,
www.vaucluse.gouv.fr, www.vosges.gouv.fr, www.andra.fr .

Des postes informatiques seront mis gratuitement à la disposition du public pour libre consultation du dossier :

- à la Préfecture de la Meuse - 40, rue du Bourg à BAR-LE-DUC, aux jours ouvrables au public, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 ;

- à la Sous-préfecture de Saint-Dizier - 54, rue Gambetta à SAINT-DIZIER, aux jours ouvrables au public, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Une tablette numérique permettant de consulter le dossier sera également mise à la disposition du public au siège de l'enquête, en plus du support papier, à la mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130) - 15, place de l'Hôtel de Ville.

Le public est informé que toute observation (et ses éventuelles pièces jointes), qu'elle soit écrite, orale ou dématérialisée sera consultable par tous sur le registre numérique. Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse etc.).

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et ses propositions sur le projet selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance écrite adressée au président de la commission d'enquête à l'adresse du siège de l'enquête publique :

Mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130) - 15, place de l'Hôtel de Ville ;

- par correspondance électronique à l'adresse courriel suivante :

dr0-cigeo@mail.registre-numerique.fr ;

- sur les registres d'enquêtes disponibles dans les mairies des communes accueillant des permanences de la commission d'enquête ;

- sur le registre d'enquête dématérialisé sécurisé accessible directement à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/dr0-cigeo> ;

- directement auprès de membres de la commission d'enquête lors des permanences qui se tiendront selon le calendrier défini ci-dessous :

LIEUX	DATES	HORAIRES DE PERMANENCE	LIEUX	DATES	HORAIRES DE PERMANENCE
BONNET Mairie 35, Grande rue 55130 BONNET	Mardi 11 mars 2025 Mardi 25 mars 2025	14h00 - 16h30 09h00 - 11h30	LIGNY-EN-BARROIS Mairie 2, rue de Strasbourg 55 500 LIGNY-EN-BARROIS	Lundi 17 mars 2025 Mercredi 26 mars 2025	09h00 - 11h30 14h00 - 16h30
BURE Mairie 2, rue de l'Orme 55290 BURE	Vendredi 28 février 2025 Jeudi 20 mars 2025	14h00 - 16h30 09h00 - 11h30	MANDRES-EN-BARROIS Mairie 1, place de la Mairie 55290 MANDRES-EN-BARROIS	Lundi 10 mars 2025 Samedi 15 mars 2025	14h00 - 16h30 09h00 - 11h30
GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU Mairie 15, place de l'Hôtel de Ville 55130 GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU	Vendredi 28 février 2025 Mercredi 12 mars 2025	09h00 - 11h30 14h00 - 16h30	RIBEAUCOURT Mairie 3, Grande rue 55290 RIBEAUCOURT	Mercredi 12 mars 2025 Mardi 25 mars 2025	09h00 - 11h30 14h00 - 16h30
HOUDELAINCOURT Mairie 15, rue d'Orléans 55130 HOUDELAINCOURT	Vendredi 07 mars 2025 Jeudi 20 mars 2025	09h00 - 11h30 14h00 - 16h30	SAUDRON Mairie 3, rue de la Mairie 52230 SAUDRON	Lundi 10 mars 2025 Lundi 31 mars 2025	09h00 - 11h30 14h00 - 16h30
JUVIGNY-EN-PERTHOIS Mairie 1, place de la Mairie 55 170 JUVIGNY-EN-PERTHOIS	Lundi 17 mars 2025 Mercredi 26 mars 2025	16h30 - 19h00 09h00 - 11h30			

Une réunion d'information et d'échange avec le public se tiendra le jeudi 06 mars 2025 de 18h30 à 20h30 à la salle Jean Barbier de LIGNY-EN-BARROIS (55 500), rue des Sirènes.

Les observations et propositions devront être déposées et parvenues à destination quelle qu'en soit la forme avant le terme de l'enquête, soit au plus tard le lundi 31 mars 2025 à 17h00.

À compter de la clôture de l'enquête, le président de la commission d'enquête transmettra, dans un délai de trente jours, au Préfet de la Meuse, préfet coordonnateur, ainsi qu'au Président du Tribunal administratif de Nancy,

le rapport et les conclusions motivés de la commission d'enquête.

Une copie de ces documents sera ensuite adressée au responsable du projet et aux maires des communes concernées par les opérations DR0 pour être tenus à la disposition du public pendant une année. Ces documents

seront par ailleurs mis en ligne, pendant la même durée, sur les sites internet suivants :

www.meuse.gouv.fr, www.haute-marne.gouv.fr, www.ain.gouv.fr,
www.aube.gouv.fr, www.bouches-du-rhone.gouv.fr, www.cote-dor.gouv.fr,
www.gard.gouv.fr, www.manche.gouv.fr, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr,
www.vaucluse.gouv.fr, www.vosges.gouv.fr, www.andra.fr

et pourront être communiqués à quiconque en fera la demande écrite.

Les autorités compétentes pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale, les demandes de permis de construire et les déclarations préalables concernant les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale (dites « opérations DR0 ») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo), sont le Préfet de la Meuse et la Préfète de la Haute-Marne.

Au terme de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, des avis des collectivités territoriales et groupements intéressés par le projet, les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont :

- un arrêté d'autorisation environnementale, assorti de prescriptions à respecter ou un rejet de la demande,

- des arrêtés de permis de construire ou un rejet d'une ou des demandes,

- des décisions de non-opposition à déclaration préalable ou une ou des décisions d'opposition.

202511357